



Vous avez dit international ?

Mathieu THIERSE

De l'année de stage à l'étranger, à la dimension internationale du cabinet, l'ANECS s'est de tous temps intéressée à la question de l'international.

Données Partagées est parti à la recherche de quelques pistes sur la formation des experts-comptables et des commissaires aux comptes en rencontrant Mathieu THIERSE, président de 2011 à 2013.

DONNÉES PARTAGÉES : Pourquoi l'ouverture à l'international est-elle, à votre avis, un enjeu majeur dans la formation de l'EC/CAC aujourd'hui ?

MATHIEU THIERSE : Pour des raisons extrêmement simples : on ne peut plus aujourd'hui raisonner à l'échelle française. De nombreuses entreprises ont le besoin, afin de se développer, de s'orienter vers l'étranger. Alors bien entendu, tout expert-comptable n'aura pas 100 % des compétences requises dans 100 % des pays du monde pour totalement accompagner son client mais parce qu'il aura eu une expérience à l'étranger il aura inévitablement acquis une ouverture d'esprit et des réflexes différents.

Aujourd'hui, afin justement de pouvoir accompagner leurs clients, de nombreux cabinets, petits ou grands d'ailleurs, adhèrent à des organisations internationales. Ce n'est pas pour rien.

Enfin, il est facilement admis qu'une personne ayant vécu une expérience internationale développe une plus grande capacité d'adaptation et s'enrichit personnellement.

Avez-vous travaillé au cours de votre mandat avec les membres de votre bureau sur ce thème ?

Ma réponse va sûrement paraître choquante après ce que je viens de dire mais nous ne nous en sommes absolument pas occupés. Bien sûr nous en parlions mais quasiment l'intégralité de notre mandature a été occupée par la problématique des DSCG incomplets. En 2011, lorsque notre mandat a commencé, nous nous sommes aperçus que presque 1 stagiaire sur 2 était ce que l'on a appelé un "DSCG Incomplet" avec un risque de suspension et ensuite d'annulation de son stage.



C'est l'ANECS qui a alerté de manière forte des conséquences de la réforme du cursus. Rien n'était prévu pour ces stagiaires qui avaient au-dessus de leur tête une épée de Damoclès. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de résoudre le problème, mais nous avons dû en parler encore et encore pendant ces 2 années et tenter de proposer des solutions. Alors c'est vrai, nous avons dû renoncer à certains projets, dont celui de l'ouverture internationale. Nous ne pouvions pas être sur tous les fronts en même temps. La mandature suivante a pu aborder cette problématique et créer dès 2013 la section internationale de l'ANECS.



Nous rêvons tous d'un Erasmus de l'expertise comptable. Aujourd'hui, cela n'est pas prévu dans la formation du stagiaire. Quels conseils pratiques donneriez-vous à un jeune professionnel qui souhaite effectuer une partie de son stage en dehors de nos frontières ? Comment trouver à l'étranger un cabinet qui accueillerait un stagiaire ?

Je l'ai dit, de plus en plus de cabinets sont adhérents d'organisations internationales ou sont membres de groupements, réseaux, associations techniques ouverts à l'international. J'y vois ici une possibilité intéressante de réaliser son stage à l'étranger via ces organisations. Cette expérience serait gagnante/gagnante pour tout le monde et permettrait au stagiaire de découvrir une autre culture et au cabinet d'acquérir une compétence nouvelle.

Comment imaginez-vous la profession dans 10 ans ?

On m'a souvent posé cette question pendant mes 2 années de présidence et je réponds toujours la même chose : ça ne m'intéresse pas d'imaginer la profession dans 10 ans. Ce qui me motive, c'est de vivre et tenter de faire la profession aujourd'hui. Il y a un vivier de jeunes professionnelles, stagiaires ou diplômés, qui vit avec son temps, qui a les compétences techniques et technologiques de son époque qu'il faut écouter, intégrer et associer afin que les cabinets évoluent comme la société évolue.



Mathieu THIERSÉ

Président national de l'ANECS de 2011 à 2013

Ces 2 années de présidence ont été largement occupées par la problématique des DSCG Incomplets. Nous avons alerté les instances nationales et régionales du risque pour la profession de voir trop de stagiaires suspendus voire annulés et nous avons tentés de trouver de solutions d'accompagnement.

Nous avons également créé adopteunmemorialiste.com dont l'objectif était d'accompagner les stagiaires rédigeant leurs mémoires sur des questions pratiques et pragmatiques. Plus de 500 personnes sont aujourd'hui membres d'adopteunmemorialiste.com et rien qu'à lire les messages, je me dis qu'on n'a pas été mauvais.

En rapprochant pour la première fois l'Anecs du Comité des Groupements de Cabinets Indépendants nous avons voulu ensemble rappeler le rôle essentiel du maître de stage pour chaque stagiaire.

Finalement, avec nos camarades du CJEC, nous avons rappelé pendant ces 2 années que nous étions là et que la profession pouvait compter sur nous et devait compter avec nous.